

Circuit de Compétitions France Ski Pro Tour

Préambule

Dans le but de dynamiser la pratique du ski au-delà des formats de compétition traditionnels, la Fédération Française de Ski (FFS) organise, lors de la saison 2025/2026, un circuit de compétition(s) dénommé « France ski pro tour ».

Ce nouveau concept vise à offrir un format plus ludique et accessible, en mettant en avant des épreuves parallèles en slalom (SL) ou en géant (GS).

Ce nouveau circuit est pensé pour élargir la participation et s'adresse à un public varié de tous niveaux et motivés de prendre part à ces rendez-vous sportifs.

L'objectif principal est de rendre la compétition plus attrayante et accessible à tous les passionnés, favorisant ainsi l'engagement et la convivialité autour de ces nouveaux formats.

Les étapes de ce circuit sont inscrites au calendrier national de la FFS.

Participants

Ce circuit est ouvert aux licenciés hommes et dames de la Fédération française de ski, titulaires d'une licence « Compétiteur », des catégories d'âge U18 à Masters.

Aucun minimum de points n'est requis pour s'inscrire.

Règlementation des courses

Les épreuves du France ski pro tour sont soumises en tous points aux règles des disciplines pratiquées, notamment concernant l'homologation officielle des pistes, le respect des dénivelés réglementaires, le traçage du parcours et la mise en place de dispositifs de sécurité.

Les étapes du France ski pro tour se déroulent en deux temps :

- des qualifications chronométrées, en slalom (SL ou PSL1-QLF (SL 1 manche)) ou en géant (GS ou PGS1-QLF(GS 1 manche))
- une finale organisée sous forme d'une course parallèle.

Classement

Des classements individuels et un podium Hommes et Dames sont établis pour chaque épreuve (phase de qualification et phase finale).

Seuls les résultats de la phase qualificative sont pris en compte pour l'attribution des points FFS dans les conditions fixées au règlement « [CALCUL DES POINTS ET PÉNALITÉS DE COURSE 2025/2026](#) ».